

*Vivre
à
Longvilliers*

Janvier 2016

Sommaire

Les voeux du Maire

Compte rendu du Conseil Municipal

Urbanisme

État Civil 2015

Élections Régionales

Mise en souterrain des réseaux

Établissements recevant du Public

Rencontres 4 CCAS

Associations

Ça s'est passé à Longvilliers

MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort

78730 LONGVILLIERS

Tél : 01 30 41 33 96

Tél : 09 64 38 87 19

Fax : 01 30 41 46 18

<http://longvilliers.free.fr>

mairie.longvilliers@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public :

Le mardi de 14h à 17h

Le jeudi de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Les vœux du Maire du samedi 30 janvier 2016

Madame, Monsieur,

C'est la deuxième année consécutive que je commence l'éditorial en exprimant aux familles endeuillées par les attentats, notre tristesse et notre solidarité. Je vous disais déjà l'année dernière, que ce n'était pas une réaction contre le droit d'expression. Il faut le dire tout simplement, c'est une guerre de religion, que l'on veut imposer aux peuples du monde entier et aux Français en particulier et il faudra que nous soyons forts, solidaires et déterminés pour la combattre. Je maintiens que nos hommes politiques doivent prendre les mesures qui s'imposent et vouloir les minimiser ne fait que renforcer nos adversaires dans leur conviction de nuire à nos valeurs et à notre mode de vie.

A peine notre communauté de communes vient-elle de passer en communauté d'agglomération que son agrandissement est déjà sur les rails avec le schéma du Préfet des Yvelines, nous prévoyons d'accueillir les 8 communes de la CAPY auxquelles s'ajouteront Les Bréviaires, les Essarts le Roi et Le Perray en Yvelines ainsi nous passerons de 57 000 à 80 000 habitants. Nous travaillons entre autres, sur la mutualisation des services afin d'effectuer à terme, des économies budgétaires ainsi que sur la mobilité, qui devrait transformer nos modes de déplacement dans un futur plus proche que nous ne l'imaginions.

Plus inquiétant pour notre ruralité c'est l'annonce de la fusion des Hauts de Seine et des Yvelines, dont vous trouverez un article dans « Toutes les nouvelles ». S'allier avec un département plus riche pourrait sembler une bonne affaire pour nous, mais pour eux....quel avantage, et bien ce sont nos espaces disponibles qui sembleraient les intéresser pour se développer. Je ne sais pas si le Parc Naturel résistera à cette fusion, il faut le souhaiter, et déployer de la vigilance car situé près d'une sortie d'autoroute, nous pourrions être les premiers visés par ce développement.

Pour la commune, nous avons réalisé notre étude "zéro-phyto" et notre diagnostic sur l'accessibilité, qui prévoit 152 000 € de travaux sur les Etablissements Recevant du Public et la voirie sur trois ans. Nous avons mis en place « Voisins Vigilants » où nous commençons à avoir un nombre conséquent d'inscrits. Mais le plus important est le transfert de la compétence assainissement au S.I.A.E.P d'Ablis dès le début de cette année, celui-ci nous libère de la construction de la station d'épuration de La Bête qui sera réalisée par ce syndicat. Nous avons terminé le changement des plaques d'égout sur les trottoirs du Petit-Plessis après celles de la voirie, afin d'éliminer les odeurs qui se propageaient dans le hameau, et rénové le lavoir de Saint Fargeau. Enfin, nous avons arrêté le Plan Local d'Urbanisme et l'enquête publique est en cours.

En 2015, nous avons augmenté d'1/2 point les impôts, nous ne les avons pas réévalués durant les six années précédentes. En y ajoutant l'augmentation des bases prévues par l'état le rapport a été de 11 400€. Pour information en 2011, nous touchions 51 084€ de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), en 2015, 31 900 €. Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) nous prélève 13 900€.

Naturellement, ce transfert de compétence ouvre d'autres perspectives de travaux pour 2016 et le Conseil Municipal m'a autorisé à lancer l'étude de la mise en souterrain de la rue du Lavoir à La Bête ainsi que la possibilité de négocier l'acquisition d'un terrain au Bourg, nous permettant éventuellement de revoir les aménagements nécessaires à notre commune.

Nous poursuivons les actions de sécurisation des bâtiments et des voies de la commune. La vitesse de circulation dans les hameaux sera réduite à 30 km/h et nous continuerons la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public. Lors des congés de février et de Pâques, les fenêtres et portes de l'école maternelle seront rénovées ainsi que le mur de l'école élémentaire.

Une décision ministérielle a prévu d'ici 2020, l'agrandissement du parc relais du Plessis-Mornay par l'entreprise Vinci, sur une surface d'environ 2ha comprenant une gare autoroutière et 150 places supplémentaires. Le nouveau déploiement des services de transport prévu à partir d'août 2016 passant de 4 arrêts à 15 arrêts au Plessis-Mornay aux heures de pointes, nous laisse penser que cet agrandissement est mesuré par rapport à cette nouvelle offre du STIF, qui pourrait théoriquement libérer 70 places de parking selon notre étude que nous transmettons au Préfet des Yvelines.

Les vœux du Maire du samedi 30 janvier 2016 (suite)....

Les associations continuent d'animer avec efficacité nos deux communes. Parmi les événements à succès, noter la fête de Longvilliers organisée par l'association "Culture et Loisirs" et la très belle soirée des 90 ans de l'Union. Les Amis des écoles ont animé un magnifique marché de Noël et l'association l'"Hirondelle" s'occupe avec bonheur depuis plusieurs générations de la garde de nos petits à l'école maternelle. Merci à tous ces bénévoles pour leur dévouement et particulièrement aux animateurs des activités périscolaires qui y ont doublé leur temps cette année. Un coup de chapeau à celles et ceux qui fleurissent nos hameaux et illuminent leur maison pendant les fêtes de Noël.

L'année 2015 a renoué avec la tradition des concerts dans l'église où un large public a applaudi le hautboïste Bertrand Grenat et l'organiste Georges Bessonnet, clôturant l'exposition des journées du patrimoine. L'année 2016 accueillera dans l'église un concert de l'organisation "Jazz à Toute Heure".

Le Conseil Municipal poursuit sa tâche en préparant les futurs travaux de voirie, l'entretien des bâtiments, les activités du CCAS et le nettoyage de printemps auquel vous pouvez vous associer. Il est à votre disposition pour traiter vos prévisions d'agrandissement ou d'aménagement, enfin, notre secrétariat et notre agent technique sont à votre écoute pour toutes demandes dont vous auriez besoin.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, sérénité et santé.

Marc ALLES





Conseil Municipal du 11 décembre 2015

Demande d'avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal : le renforcement des intercommunalités est une des dispositions principales de La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Cette loi prévoit l'adoption d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) afin d'ajuster le seuil de population minimum des Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) fixé à 15 000 habitants. Ce projet comprend la fusion de la **Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART)** avec la **Contrée d'Ablis Porte d'Yvelines (CAPY)** : 7 228 habitants) et la **CCE (Communauté de Communes des Etangs** : 14 768 habitants sans Maurepas, et Coignières devant rejoindre le périmètre de l'OIN Paris Saclay).

Les communes de Bonnelles et Bullion souhaitent être rattachées à la CCHVC (Communauté de Communes Haute Vallée de Chevreuse : 25139 habitants) et déposent un amendement car ce souhait ne figure pas dans le projet. Le **CM** prend acte de l'amendement déposé sous réserve que Longvilliers ne soit pas désolidarisé du territoire de la CART **et à 11 voix pour et deux abstentions** donne un avis favorable.

Projet de classement en Réserve Naturelle Régionale du site des Etangs de Bonnelles (78) : Le Président du Conseil Régional d'Ile de France soumet pour avis aux communes voisines de Bonnelles un Projet de classement en Réserve Naturelle Régionale du site des Etangs de Bonnelles étendu au sud aux prairies et friches humides traversées par la rivière « Gloriette », d'une superficie de 22ha 06a et 17ca. **Le CM à 12 voix pour et une abstention** donne un avis favorable.

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'élaboration et la mise à jour de Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) : Il est nécessaire de lancer un marché public de services relatif à la réalisation des études nécessaires à l'élaboration ou à la mise à jour d'un SDA. Douze communes sont intéressées, un groupement de commandes se constitue, régi par le Code des Marchés Publics. Une convention est établie afin de définir les missions du coordonnateur et des membres de ce groupement entre autres. Le SIAEP d'Ablis reprenant la compétence assainissement de Longvilliers à compter du 1^{er} janvier 2016 est favorable. **Le CM à l'unanimité** donne son accord.

Autorisation à signer et à présenter la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour les Etablissements Recevant du Public : La commune a déposé un dossier en Préfecture mais il a été rejeté. Nous disposons d'un mois pour déposer une nouvelle demande d'approbation. C'est une programmation sur trois ans des travaux à réaliser pour rendre accessible les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la commune de Longvilliers. **Le CM à l'unanimité** donne son accord.

Participation carte imagine'r – Etudiants : La précédente délibération accordait une participation communale de 50% du montant du tarif subventionné par le conseil Général des Yvelines sur la base de la zone 4-5 au maximum pour les étudiants de moins de 22 ans domiciliés à Longvilliers. Le STIF ayant décidé d'un forfait annuel imagine'r étudiant « toutes zones » au prix de 341.90€ en 2015-2016. M. le Maire propose une participation de 30% de ce forfait, montant équivalent au remboursement des 50% des zones 4-5. **Le CM à l'unanimité** donne son accord.

Projet : Achat d'un terrain : Consultation du service des domaines concernant une évaluation de la valeur vénale de la parcelle ZA23 et ZA85 située route de La Bâte au Bourg. Cet achat donnerait la possibilité d'aménager l'entrée du Bourg. La commune contracterait un emprunt. **Le CM à l'unanimité** donne l'autorisation à M. le Maire de négocier cet achat avec les propriétaires.

Implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides – signature de convention : Rambouillet Territoire souhaite créer une communauté d'usagers sur les véhicules électriques. L'objectif, dans le cadre de la mobilité, est de proposer, à ceux-ci, l'emprunt gratuit de véhicules électriques pour leurs déplacements sur le territoire de la communauté d'agglomération. La première étape de ce projet est de proposer à la population locale (et de passage en raison des flux touristiques), l'accès à un service de recharge électrique respectueux de l'environnement au niveau communautaire. L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'environnement) accorde des subventions. La CART prend en charge l'implantation des bornes, le raccordement sans extension, l'exploitation et l'abonnement. La commune prend en charge les coûts de consommation dans un temps limité sur décision du conseil communautaire. L'implantation de la borne est à redéfinir. **Le CM à 4 voix contre, 4 abstentions et 5 voix, pour accepte.**

Conseil Municipal du 11 décembre 2015 (suite)....

Décision Modificative au Budget Primitif 2015 - M49 : Déplacement du montant de l'article 2031 (reconstruction de la station d'épuration de La Bête), à l'article 2313 (immobilisations corporelles en cours). **Le CM à l'unanimité** donne son accord.

Projet d'enfouissement des réseaux : M. Alles a présenté une étude concernant l'enfouissement de réseaux sur les hameaux de la commune. Il s'avère que la rue du Lavoir à La Bête est la plus judicieuse. **Le CM à l'unanimité donne son accord** et autorise M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Questions diverses :

Autorisation du droit des sols présenté par M. Chanclud : Deux Déclarations préalables une à la Bête remplacement de portail et une à Reculet, réfection de toiture. Retour pour la DP au Lilas, résidence mobile de loisirs, refus.

PLU : M. Chanclud informe que l'avis des services de l'Etat et du PNR est favorable avec des réserves. Dossier mis à disposition du public en Mairie. L'enquête publique aura lieu du 28/12 au 04/02/2015.

Demandes de subvention non retenues : La Ligue contre le cancer comité des Yvelines. Les restaurants du cœur des Yvelines. Trotte menu (halte-garderie de St Arnoult). Confiance Pierre Boulenger.

Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficulté) d'Ablis dont dépend le SIE de Rochefort/Longvilliers, demande une aide financière, à prévoir au Budget Primitif 2016.

Rapports d'activités 2014 de : CCPFY (Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yvelines), SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines), SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le TRaitement Et la VALorisation des Déchets), SITERR (Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet) et VINCI Autoroute. Ils sont disponibles en Mairie pour les conseillers municipaux.

Arbres abattus à proximité du cimetière : Un arbre était malade et il était prévu de couper deux autres arbres pour limiter la quantité de feuilles et préserver les tombes dans le cimetière. M. Godeau est intervenu pour arrêter l'abattage de ces beaux arbres anciens. M. Alles précise que c'est un terrain communal et que si un aménagement devait se réaliser il serait nécessaire d'en abattre d'autres. M. Chanclud précise que l'on ne peut pas à la fois protéger les arbres pour le PLU et la commune les couper. Il est convenu pour l'instant de stopper la coupe.

Cabine téléphonique située au Bourg : La société orange procédera à la dépose.

Achat d'un véhicule technique : M. Magné informe le CM qu'il a reçu un devis de véhicule électrique avec benne, il remplacerait plusieurs matériels anciens. Il continue d'étayer son dossier.

Eclairage Public pour sécuriser les abords de l'école maternelle : Il est convenu d'installer une minuterie sur l'éclairage extérieur de l'école maternelle dans l'attente de prévoir la prolongation de l'EP au budget 2016.

La Société historique de Rochefort pourrait devenir la société historique Rochefort / Longvilliers, selon l'information transmise par M. Canal. Le CM est favorable.

La séance est levée à 23H30.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS a été mis en place pour organiser des opérations de secours, basées sur une entraide communale en cas de sinistre météorologique ou environnemental. Les responsables de hameaux disposent d'une liste des personnes seules, seniors ou susceptibles de nécessiter une aide spécifique. Nous avons remis à jour cette liste en distribuant un questionnaire individuel destiné à recueillir les besoins éventuels et les coordonnées de personnes à contacter en cas d'accident. Il est important d'accuser réception de cette enquête auprès de la mairie pour nous assurer que l'information a bien été reçue. Merci pour vos retours.



Une information récente que nous avons voulu partager avec vous

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

PIERRE BEDIER, 27 janvier 2016

SE MARIER AVEC LES HAUTS DE SEINE ? POURQUOI PAS ?

MAIS NOUS VOULONS EN SAVOIR PLUS ET SOUMETTRE LA DÉCISION À RÉFÉRENDUM

Monsieur le Président,

En l'espace de deux mois, ponctués seulement d'un dîner et d'une belle présentation des vœux avec les élus des Hauts de Seine, vous avez mené au pas de charge une opération de rapprochement de nos deux départements que vous voulez commencer à concrétiser le 5 février par la fusion de nos deux SEM et la création d'un établissement public de coopération départementale.

C'est le début d'un processus presque irréversible, l'insertion dans un engrenage qui nous conduit à une fusion de nos deux départements.

Mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, exercice du pouvoir et démocratie car ce rapprochement que vous conduisez seul soulève beaucoup de questions sans réponse. Votre indéniable force de conviction ne suffit pas à fonder un projet politique et aujourd'hui nous n'avons pas les éléments pour apprécier la pertinence de cette fusion.

Bâtir un projet demande du temps. Tous les élus en font quotidiennement l'expérience avec la création des nouveaux ensembles intercommunaux dont on voit bien qu'il ne s'agit pas d'un long fleuve tranquille. Il en va de même des fusions d'entreprises.

Constituer un bastion politique solidement ancré à droite ne suffit pas à faire un projet pour notre territoire, pas plus que l'enfermement dans une logique comptable d'optimisation des coûts.

Que savons-nous des conséquences financières de cette fusion sur nos moyens de fonctionnement, sur nos capacités d'investissement, sur la fiscalité ? Rien, absolument rien.

Que savons-nous des conséquences de cette fusion sur l'aménagement de notre territoire ? Rien ou si peu. On devine aisément les effets positifs qu'elle peut avoir sur le développement de l'axe Seine, de La Défense à Mantes la Jolie et au-delà.

Mais qu'en est-il des conséquences pour l'Opération d'Intérêt National de Paris-Saclay qui est à cheval sur les Yvelines et l'Essonne, pour le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse à cheval lui aussi sur les Yvelines et l'Essonne, et plus largement pour les territoires du sud-Yvelines proches de l'Eure et Loir ?

Le département des Yvelines deviendra-t-il la réserve foncière des Hauts de Seine ?

Le nouvel ensemble sera-t-il rattaché à la métropole de Paris ?

Que savons-nous de l'équilibre des pouvoirs au sein de cette future entité ? Du poids des élus ruraux qui ne vont représenter qu'un faible nombre d'habitants mais une grande partie du territoire ? Rien.

S'engager ainsi dans l'inconnu, c'est faire preuve de légèreté. C'est aussi trahir la confiance des électeurs yvelinois qui ne nous ont pas mandatés pour cela en mars dernier alors que vous aviez déjà ce projet en tête. Pourquoi ne pas l'avoir soumis aux électeurs ?

L'intuition d'un président ne fait pas tout et le bonapartisme est d'un autre âge. En démocratie, il faut savoir prendre le temps de bâtir un projet, de convaincre et de donner la parole au peuple.

C'est pourquoi nous vous demandons l'organisation d'un référendum qui permettra à tous les Yvelinois de choisir l'avenir de leur territoire, leur avenir.

Christine Boutin

Ancien ministre

Ancienne vice-présidente du Conseil Général

Conseiller départemental des Yvelines

Yves Vandewalle

Ancien député des Yvelines

Ancien vice-président du Conseil Général

Conseiller départemental des Yvelines

Urbanisme

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.



Permis de Construire :

- construction de maison neuve,
- construction de dépendance neuve de plus de 20m², la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Déclaration Préalable :

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin,...)
- réfection de toiture,
- construction, modification de clôture, portail,
- ravalement, peintures,
- modification de façade,
- création, changement ou suppression de portes, fenêtres, volets, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques en volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois en PVC),
- changement d'affectation (ex. garage en pièce d'habitation), piscine non couvertes.....



Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous donner toutes les informations nécessaires à la préparation du dossier qui doit être déposé en mairie. Le délai d'instruction peut aller jusqu'à 6 mois.

Permis de Construire 2015			
POYART PICCOT	LA BATE	MAISON INDIVIDUELLE	ACCORDE
BUISINE	LA BATE	MODIFICATIF CREATION DE SURFACE	ACCORDE
LACROIX	LA BATE	VERANDAS	ACCORDE
Déclaration Préalable 2015			
ZUMBIEHL	LA BATE	CHASSIS DE TOIT	ACCORDE
SARL SUD	LA BATE	CLOTURE	ACCORDE
BOIVIN	LA BATE	PORTILLON	ACCORDE
LEFEVRE	BOUC ETOURDI	RAVALEMENT DE FACADE	ACCORDE
PALFRAY	RECULET	RENOVATION PIGNON	ACCORDE
MONTEVERDI	LE BOURG	CLOTURE / RAVALEMENT PIGNON	ACCORDE
DA SILVA	LE PETIT PLESSIS	CLOTURE / PORTAIL	ACCORDE
BERTINOTTI	LE BOURG	MODIFICATION DE FACADE	ACCORDE
BOIVIN	LA BATE	REPLACEMENT DE PORTAIL	ACCORDE
BERGOUNIOUX	BOUC ETOURDI	RENOVATION AVEC MODIFICATION DE FACADE	REFUSE
VALLADE	LE PETIT PLESSIS	CREATION DE CHASSIS DE TOIT	REFUSE
AGUIRRE	SAINT FARGEAU	RESIDENCE MOBILE DE LOISIRS	REFUSE
ESNAULT	RECULET	REFECTION DE TOITURE	ACCORDE
PALLEAU	LA BATE	REPLACEMENT DE PORTAIL	ACCORDE

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme avance.

Étapes en cours :

Enquête publique.

Étapes à venir :

Approbation par le Conseil Municipal.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de consulter les documents en mairie.



Etat Civil 2015

En 2015, sur la commune nous avons enregistré :
Sept naissances
Deux mariages
Cinq décès



Paolo, Manuel DA SILVA né le 16 janvier 2015
à Rambouillet (Yvelines)
Paul, Jean-François PINIER-ZEMAN né 24 juin 2015
à Clamart (Hauts-de-Seine)
Augustin, Jean PINIER-ZEMAN né 24 juin 2015
à Clamart (Hauts-de-Seine)
Louise, Lucie, Martine DELANOE née le 19 octobre 2015
à Rambouillet (Yvelines)
Chloé, Linda BERGER née le 2 novembre 2015
à Rambouillet (Yvelines)
Léna HACHET ROSA HORTA née le 8 décembre 2015
à Rambouillet (Yvelines)

Le 9 mai 2015
Fabien RYBARCZYK et
Huguette SORNET



Le 22 août 2015
Thierry LE GAL et
Tiphonie GINESTON

En vertu de l'article 9 du code civil concernant le respect de la vie privée, seuls les actes d'état civil autorisés par les familles sont publiés.

Projet de mariage dans l'église catholique en 2016

Vous envisagez de vous marier dans l'Eglise Catholique au cours de l'année 2016, le Père André-Jules BASSONON (curé du groupement paroissial) accueille votre demande jusqu'au 20 janvier 2016.

Presbytère, 81 rue Charles de Gaulle 78730 Saint Arnoult en Yvelines - ☎ 01.30.41.20.20
paroisse.saint-arnoult@live.fr

Carte Nationale d'Identité

Pièces à fournir:

- ◆ Une copie intégrale de votre acte de naissance.
- ◆ Deux photos d'identité de format 3,5x 4,5 cm
- ◆ Un justificatif de domicile
- ◆ Votre carte nationale d'identité, s'il s'agit d'un renouvellement.
- ◆ Sa délivrance reste gratuite sauf en cas de non-présentation de la carte nationale d'identité (perte ou vol) en vue de son renouvellement, l'usager devra acquitter un droit de timbre de 25 euros. Pour plus de renseignements, adressez vous à la mairie.



Le passeport biométrique : sur rendez-vous

Pour la délivrance des passeports biométriques, les agents de la Mairie de Saint Arnoult-en-Yvelines vous accueillent uniquement sur rendez-vous. Cette organisation a pour but de réduire le temps d'attente à l'accueil et facilite la gestion des dossiers traités.

Rendez-vous : les lundis après midi de 13h30 à 17h45 les vendredis et samedis matin.

Contact : 01 30 88 25 30

- ◆ Un timbre fiscal, pour les passeports (86 € pour un majeur, 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans). Pièces à fournir : liste disponible en mairie

Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales. Pour cela, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- justificatifs de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)



Une attestation de recensement vous sera ensuite remise. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué (e) à la Journée Défense et Citoyenneté, mais également pour s'inscrire aux différents examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège ou dans les lycées.

Important ! Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé, régularisez rapidement votre situation à la mairie de votre domicile. Votre demande sera prise en compte.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web : defense.gouv.fr

Résultats des élections régionales



1 ^{er} tour							
Région Ile de France				Longvilliers			
Liste conduite par	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Voix	% Inscrits	% Exprimés	
Mme Valérie PECRESSE	962 119	13,58	30,51	74	20,16	34,74	
M. Claude BARTOLONE	794 322	11,21	25,19	47	12,81	22,07	
M. Wallerand DE SAINT JUST	580 499	8,19	18,41	51	13,90	23,94	
Mme Emmanuelle COSSE	253 153	3,57	8,03	20	5,45	9,39	
M. Pierre LAURENT	208 943	2,95	6,63	6	1,63	2,82	
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	207 280	2,92	6,57	11	3,00	5,16	
Mme Nathalie ARTHAUD	44 182	0,62	1,4	2	0,54	0,94	
M. François ASSELINEAU	29 755	0,42	0,94	0	0,00	0,00	
M. Aurelien VERON	23 888	0,34	0,76	1	0,27	0,47	
Mme Valérie SACHS	19 981	0,28	0,63	1	0,27	0,47	
M. Nizarr BOURCHADA	12 528	0,18	0,4	0	0,00	0,00	
M. Sylvain DE SMET	9 547	0,13	0,3	0	0,00	0,00	
M. Dawari HORSFALL	7 096	0,1	0,23	0	0,00	0,00	
	Nombre	% Inscrits		Nombre	% Inscrits		
Inscrits	7 087 089			367			
Abstentions	3 834 389	54,1		151	41,14		
Votants	3 252 700	45,9		216	58,86		
Blancs	68 524	0,97		2	0,93		
Nuls	30 883	0,44		1	0,46		
Exprimés	3 153 293	44,49		213	98,61		
2 nd tour							
Île-de-France				Longvilliers			
Liste conduite par	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Nb Sieges	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Valérie PECRESSE	1 629 410	22,99	43,8	121	129	35,15	51,81
M. Claude BARTOLONE	1 569 262	22,15	42,18	66	79	21,53	31,73
M. Wallerand DE SAINT JUST	521 493	7,36	14,02	22	41	11,17	16,47
	Nombre	% Inscrits			Nombre	% Inscrits	
Inscrits	7 086 172				367		
Abstentions	3 226 876	45,54			112	30,52	
Votants	3 859 296	54,46			255	69,48	
Blancs	90 504	1,28			4	1,09	
Nuls	48 627	0,69			2	0,54	
Exprimés	3 720 165	52,5			249	67,85	

Recensement de la population

La population légale de la commune de Longvilliers en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 se répartit comme suit :

✓ Population municipale :	499
✓ Population comptée à part :	7
✓ Population totale :	506



Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

La population municipale d'une commune comprend l'ensemble des personnes qui y résident de façon habituelle que ce soit dans un logement ordinaire, une communauté ou une habitation mobile voire même sans abri.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires.
3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.
4. Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

Réduction de la vitesse dans les hameaux



La plupart des rues des hameaux de Longvilliers étant dépourvues de trottoirs, il importe d'aménager les chaussées pour la sécurité des piétons. C'est dans ce but que la vitesse de circulation des véhicules sera réduite à 30 km/h au Bourg, à La Bâte, au Bouc Etourdi, au Petit-Plessis et à Reculet. Des panneaux de signalisation et des ralentisseurs seront installés dans les prochains mois.

Déneigement



Il est rappelé, selon l'Arrêté du Maire, que lors de chutes de neige, c'est aux riverains (locataires ou propriétaires) qu'il appartient de déneiger le trottoir devant leur résidence.

Merci de faciliter le passage des randonneurs, l'accès des livreurs ou du facteur et ainsi éviter les risques de glissades avec leurs conséquences souvent fâcheuses. Il est plus facile d'éliminer la neige fraîchement tombée qu'après piétinement qui, combiné à l'action du gel, est générateur de verglas et devient particulièrement dangereux.

Mise en souterrain des réseaux



La reprise de la compétence assainissement par le SIAEP d'Ablis libère la commune d'un investissement important, nous permettant de nous engager dans la mise en souterrain d'une partie des réseaux.

A la suite d'une pré-étude portant sur les rues des hameaux où les réseaux restent à enfouir, huit tronçons d'environ 450m ont été définis, deux à Bouc Etourdi (rue de Saint Cyr - Chemin des Vignes et rue de Saint Cyr - rue Barbe), deux à Reculet (La boucle, et la route menant au Petit-Plessis), quatre à La Bête (2 rue du Lavoir - rue de Corblin et du feu de Saint Jean, et la rue de l'Etang).

Afin de choisir par quel tronçon il est préférable de commencer, un ratio a été calculé intégrant la longueur de la rue, le nombre de branchements à l'intérieur des propriétés à mettre en souterrain et le nombre de maisons concernées.

Ce ratio a donné un classement qui, combiné à un autre critère portant sur la qualité du revêtement actuel, a éliminé les rues ayant bénéficié de travaux de voirie récents, (exemple : à Reculet la route menant au Petit-Plessis finalisé au début 2015 a eu la dernière place).

La présentation de cette étude a permis au Conseil Municipal de considérer qu'à la Bête, la rue du Lavoir depuis la place en direction de Bonnelles serait le chantier prioritaire.

Le Conseil a donné son accord pour envisager de traiter la première partie de la rue du Lavoir longue de 155m qui ne comporte pas de branchement à enfouir, ce qui coûte le plus cher.

Au total, 30 poteaux basse tension et de France Télécom seront déposés, 11 branchements particuliers seront enfouis pour 42 maisons concernées.

La première réunion de concertation avec les concessionnaires aura lieu début février, l'étude sera effectuée en 2016 et les travaux seront entrepris en 2017, s'ils sont validés par le Conseil Municipal.

Une communication sur le bureau d'étude sera effectuée par nos soins et par le bureau d'étude lui-même avant toute intervention. Pour toute autre sollicitation, restez vigilant.



Restructuration des lignes de bus

TRANSDEV a récemment communiqué le résultat de la restructuration des lignes de bus desservant le sud des Yvelines. Ces dispositions entreront en vigueur le 29 août prochain. Longvilliers sera desservi par les lignes 10 (Dourdan-Rambouillet) et 29 (Ablis-Rochefort) et 29 (Bullion-Dourdan, uniquement en période scolaire). Les nouvelles lignes 10 et 29 s'arrêteront au plessis-Mornay assurant ainsi la correspondance avec les lignes d'Albatrans vers Massy et Orsay.

Le détail des horaires et points d'arrêt est consultable en mairie et sur le site de la commune.

Ces nouvelles lignes ouvrent une solution potentielle à la saturation du parc relais car desservant Ablis, Saint Arnoult, Bonnelles, et Rochefort. Ces communes sont à l'origine de près de 70 véhicules stationnant régulièrement au parc relais. La fréquence actuelle de passage au Plessis-Mornay de 5 arrêts entre 6 et 9 heures se verra portée à 15 à partir du 29 août 2016 et à l'échelle de la journée ces fréquences progresseront de 8 à 42, dans les deux sens.

Une information sera diffusée aux véhicules en stationnement au cours de l'été.

Balayage mécanique des caniveaux de Longvilliers

Le balayage mécanique des caniveaux de la commune (Bourg et hameaux) est effectué par EUROPE SERVICES DECHETS (E S D) selon le calendrier ci-dessous.



lundi	15	février
lundi	14	mars
lundi	18	avril
lundi	23	mai
lundi	13	juin
lundi	4	juillet
lundi	19	septembre
lundi	17	octobre
lundi	14	novembre
lundi	12	décembre

Les jours de passage de la balayeuse, il est demandé impérativement aux habitants de Longvilliers de garer les véhicules à l'intérieur des propriétés et non sur la voie publique.

Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères

Calendrier de collecte :

Les *calendriers actuels de collecte, sont valables jusqu'au 31 Mars 2016.

Une distribution de nouveaux calendriers couvrant la période du 1^{er} Avril 2016 au 31 Mars 2017, se fera dans le courant de Mars, et l'information figurera également sur le site Internet du SICTOM de la région de Rambouillet.

www.sictomregionrambouillet.com, date des collectes, puis sur Longvilliers :

*Ces calendriers peuvent être aussi demandés en mairie.

Il est rappelé que les bacs de collecte doivent être sortis au plus tôt la veille du passage du camion poubelle, et rentrés après le ramassage sous peine d'amende.



Nouvelle procédure pour l'obtention de bacs à ordures

Pour obtenir un bac, prendre contact avec le SICTOM à ce numéro vert : 0 800 49 50 61. Lors de cet appel une demande sera pré-remplie et transmise par courriel ou courrier à l'administré pour lui permettre de contrôler les informations, les compléter et la signer.

La TNT HD

Le 5 avril, la TNT va passer en Haute Définition. Les téléspectateurs qui reçoivent la TNT par l'antenne râteau doivent s'y préparer dès maintenant, car pour certains ne rien faire, sera synonyme d'écran noir le jour J. Pour savoir si un téléviseur peut recevoir la TNT Haute Définition, il suffit d'aller sur la chaîne 7 ou la chaîne 57 pour voir si le téléviseur affiche en haut à gauche de l'écran le logo ARTE HD. Si vous voyez apparaître ce logo Arte HD c'est qu'il est prêt pour le 5 avril prochain. S'il n'apparaît pas cela signifie que votre téléviseur n'est pas compatible HD.



Pour y remédier, il faut l'équiper d'un adaptateur externe permettant de recevoir le signal Mpeg 4. Ce petit accessoire coûte aux alentours de 25 euros. Il est conseillé de l'installer dans la foulée et le 5 avril, il suffira juste de faire une recherche et une mémorisation des chaînes. Une précision technique, si vous reliez l'adaptateur à votre télé par une prise Péritel, vous n'aurez pas la TNT en HD, mais vous aurez l'image, c'est déjà ça. La Péritel ne permet pas en effet la haute définition contrairement à la prise HDMI. Pour plus de précisions, l'Agence nationale des fréquences a mis en place un site dédié www.recevoirlatnt.fr, ce site explique le processus et permet aussi de s'informer sur les aides prévues pour les foyers modestes. (Ou un n° de tél : 0970 818 818)

Déplacement propre

Au fil des semaines, l'hebdomadaire *Toutes les nouvelles de Rambouillet* nous tient au courant de l'évolution des projets de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires (CART) au sujet de la mobilité dans notre secteur du sud Yvelines.

Rambouillet Territoires encourage ainsi les modes de déplacement doux pour concilier les besoins de mobilité avec les impératifs de santé publique, de lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores. Les grands thèmes qui s'y rattachent vont de la voiture électrique (pollution urbaine réduite) aux véhicules autonomes en passant par la promotion du covoiturage.

Le prêt de voitures électriques

Ainsi, dans le cadre d'une expérimentation en partenariat avec le **groupe Bolloré**, les agents de la communauté d'agglomération testent 5 voitures électriques depuis novembre 2013.

Plus récemment, depuis juin 2015, une autre expérimentation de voitures électriques a débuté : Rambouillet Territoires a acquis **4 voitures électriques France Craft/Orange**.



Ces véhicules sont prêtés aux 25 communes pour que les agents et les habitants puissent les utiliser dans leur quotidien.

Quels sont les atouts du véhicule électrique France Craft/Orange ?

- ◆ Véhicule intelligent avec système de reporting intégré : localisation, niveau de charge de la batterie, kilométrage, quantité d'électricité utilisée...
- ◆ Pollution réduite
- ◆ Recharge sur une simple prise électrique
- ◆ Contrôle du véhicule à distance

Bornes de recharge

Dans le cadre de l'expérimentation des véhicules électriques, un réseau de **40 bornes de recharge** sera mis en service sur le territoire début 2016. Une réflexion est en cours sur les lieux d'implantation.

L'installation de points de recharge accélérée munis de 2 types de prises (type 2 et type E/F) permettra de faciliter la circulation des véhicules mais aussi de répondre à une demande locale et touristique vouée à se développer.

Les agents de Rambouillet Territoires se déplacent aussi à vélo !

Depuis juillet 2015, la communauté d'agglomération met à disposition de ses agents des vélos à assistance électrique (VAE) pour leurs déplacements professionnels.

Territoire d'expérimentation des véhicules autonomes

Rambouillet Territoires va accueillir l'expérimentation de véhicules autonomes. La communauté d'agglomération participe à plusieurs projets, en partenariat avec Continental, Renault et la RATP.

Le véhicule autonome fait l'objet de l'un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle annoncés en octobre 2013. Le principe des tests sur route dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte est autorisé depuis le 14 octobre 2014.

Depuis l'été 2014, en partenariat avec Continental, Renault, la RATP, des laboratoires et des PME, Rambouillet Territoires travaille pour tester les premières solutions de mobilité en zone peu dense qui mettent en œuvre les technologies du véhicule autonome de niveaux 3 et 4. Ce projet labellisé par Mov'eo et LUTB est soumis à l'appel à projets FUI 21 (fonds unique interministériel) de décembre 2015.

5 niveaux d'autonomie possibles pour un véhicule

Niveau 0 : le conducteur fait tout, aucune fonction n'est automatisée

Niveau 1 : le conducteur a toujours le contrôle du véhicule mais il peut disposer d'ABS, d'anti-patinage, etc.

Déplacement propre (suite)

Niveau 2 : le véhicule peut être doté de divers dispositifs d'aide à la conduite tel que le Park assist qui permet à la voiture de se garer automatiquement

Niveau 3 : le système conduit et le conducteur supervise le système mais il n'est pas obligé de superviser en permanence

Niveau 4 : la voiture est complètement autonome, elle peut circuler seule, sans conducteur, et aller chercher des passagers

L'expérimentation sur le territoire de niveau 4 devrait démarrer début 2016 avec la préparation des lieux qui accueilleront les véhicules autonomes.

Taxé d'excessivement ambitieuse, voire utopique, l'idée de véhicule autonome s'affirme comme une réalité technologiquement viable ; les principaux obstacles sur sa route sont de deux ordres : ils se situent d'une part au niveau des infrastructures routières à aménager et d'autre part au niveau de nouvelles dispositions légales à mettre en place et des responsabilités en cas d'accident. Plus encore, on peut anticiper les angoisses du passager à bord d'un véhicule sans chauffeur. Chaque saut technologique engendre des blocages. Rappelons-nous le savant François Arago qui, à propos du chemin de fer, mettait en garde la population contre le tunnel de Saint-Cloud, qui donnerait « des fluxions de poitrine, des pleurésies et des catarrhes ».

Avant qu'on puisse croiser régulièrement des véhicules autonomes, il va s'écouler plusieurs années. Aujourd'hui, la technique est en avance sur la vie courante et les mentalités.



Le covoiturage

Rambouillet Territoires étudie un système de covoiturage qui devrait optimiser :

- les déplacements réguliers (domicile-travail, domicile-gare)
- les déplacements ponctuels (domicile-lieux de loisirs)

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Un diagnostic d'accessibilité aux espaces de la commune ouverts au public a été effectué par l'association LAH (Liberté Accessibilité et Handicap).

Un chiffrage estimatif a été estimé pour la mise en conformité de l'accessibilité dans le village.

La méthodologie utilisée a été la suivante :

- Localisation des sites et des cheminements de liaison en collaboration avec les services de la ville.
- Visite sur le terrain de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) avec une personne en fauteuil roulant.

Les différents sites contrôlés :

- * La mairie
- * L'école maternelle
- * L'aire de jeux (conforme aux normes, pas de travaux à réaliser)
- * La salle des associations (salle de la ferme de l'église)
- * L'église Saint Pierre
- * Le cimetière



Le coût estimé de l'ensemble des travaux à entreprendre s'élève à 12 770 €.

Une partie de ces aménagements a déjà été réalisée et ils se poursuivront au cours de l'année.

Une étude analogue a été effectuée aux points d'arrêts des bus. Le montant des travaux à réaliser s'élève environ à 138 000 €.

QUE S'EST - IL - PASSÉ IL Y A UN SIÈCLE ?

En 1916...

Avant propos :

Nous avons créé dans notre bulletin municipal, cette rubrique "*Que s'est-il passé il y a un siècle ?*" en 2004, lors du centenaire de Mr Pierre Collin, habitant de Bouc Etourdi.

Mr Pierre Collin nous a quittés, à l'âge de 106 ans et demi. Nous avons maintenu cette rubrique.

Il y a 100 ans - 1916 : premier conflit mondial, la Grande Guerre continue : 3^{ème} année.

Turquie : Le 8 janvier 1916, Les troupes turques ont su tenir tête, dans les **Dardanelles**, aux attaques franco-britanniques. Convaincu de la nécessité d'ouvrir une liaison avec la Russie, **Winston Churchill** voulait mettre hors de combat l'empire ottoman, il **a échoué**.

Turquie : Le 24 avril 1916, Massacre des Arméniens par les turcs. Les 24 et 25 avril, l'élite politique et intellectuelle de Constantinople est massacrée.



Le fort de Douaumont. Vue aérienne (février 1916)

Par la suite le fort sera détruit.

Echec des troupes allemandes devant Verdun

Verdun du 21 février au 15 décembre 1916

Début de la bataille de Verdun : Les allemands prennent le fort de Douaumont le 26 février.

Le 25 février, Philippe Pétain a été nommé commandant de la 2^{ème} armée française avec, pour mission, de "tenir par tous les moyens". Joseph Joffre, commandant en chef des armées, qui considère Philippe Pétain inefficace, le remplace par Robert Nivelle. Le 6 juin : chute du fort de Vaux. Reprise du fort de Douaumont le 24 octobre, et du fort de Vaux le 1^{er} novembre.

Ce n'est qu'à la fin octobre que les français parlent de victoire, mais ils ont perdu 250 000 hommes.

Offensive alliée sur la Somme

Front de la Somme, 1^{er} juillet 1916

L'armée française monte à l'assaut au sud de la Somme, en même temps que deux corps d'armées britanniques.

La première phase de la bataille s'achève le 10 juillet par une réussite tactique, mais le front allemand n'est pas rompu. La bataille va dégénérer en une guerre d'usure. Les généraux Joseph Joffre et Ferdinand Foch peuvent encore nourrir quelque espoir en capturant 12 000 Allemands et sept canons, mais ils sont arrêtés à Bapaume, et le front se stabilise.

La bataille de la Somme est terminée. Foch qui l'a conduite, et Joffre qui l'a décidée, seront écartés de leurs commandements.

Pour une avance de 9 km, la France a perdu 205 000 hommes.



Cette route ravagée témoigne de la dureté des combats dans la Somme



Tank anglais "Mark V" avec camouflage adapté au terrain.

Une arme nouvelle et redoutable : le tank

Plateau de Thiepval (près de Cambrai), 15 septembre 1915

Pour la première fois, des véhicules blindés à chenilles, appelés **tanks** par les Anglais, ont été utilisés. Employant plusieurs dizaines de ces engins, ils sont parvenus à enfoncer les lignes allemandes de 10 km, sur le plateau de Thiepval.

Nouvelles	Brèves ...1916
2 février	Angleterre - institution du service militaire obligatoire.
27 août	Roumanie - La Roumanie déclare la guerre à l'Empire austro-hongrois.
21 novembre	Empire austro-hongrois - mort de l'empereur François-Joseph 1 ^{er} à 86 ans à Schönbrunn.
29 décembre	Russie - Assassinat de Raspoutine à Pétrograd.

Références : *Chronique de l'humanité - Larousse - Edition Jacques Legrand 1986.*

Chronique du 20^{ème} siècle - Larousse - Edition Jacques Legrand 1985.

LONGVILLIERS EN 1916



Que s'est il passé à Longvilliers, il y a un siècle en 1916 ?

Le maire de Longvilliers est toujours **Mr Lesur Moïse**, maire depuis 1904.

Le conseil municipal s'est réuni cinq fois. Deux délibérations méritent d'être mentionnées :

- délibération lors de réunion ordinaire du dimanche 26 août 1916, concernant l'organisation d'un service sur la ligne de train Paris - Chartres, entre Chartres et Rochefort en Yvelines.

- délibération lors de la réunion extraordinaire du 22 octobre 1916, concernant la participation au 2^{ème} emprunt de la Défense nationale pour une somme de 850, 20 francs.

Délibération N° 298: (extrait)

Le Conseil Général de Seine et Oise avait émis le vœu en 1915, qu'un service de voyageurs avec marchandises, soit organisé sur la partie déjà construite de la ligne Paris - Chartres : section de Chartres à Saint Arnoult en Yvelines.

" Le Conseil municipal considérant que la ligne est construite, non pas jusqu'à Saint Arnoult en Yvelines, mais jusqu'à Rochefort en Yvelines, sollicite de la bienveillance de M. le Préfet, **l'ouverture du tronçon jusqu'à Rochefort en Yvelines**, situé à demi-chemin de Paris à Chartres.

En outre la commune de Longvilliers est desservie par la gare du susdit Rochefort qui est situé à proximité. Qu'en outre la commune de Longvilliers étant essentiellement agricole, cela faciliterait beaucoup les cultivateurs qui sont appelés pour leurs affaires, à l'important marché de Chartres.

Et que de plus, un hôpital pour 150 grands blessés est en installation au susdit Rochefort pour le service de santé militaire. Devant ouvrir pour le 15 septembre, la prolongation de Saint Arnoult au susdit Rochefort s'impose de droit".

Délibération N° 299 : (extrait)

" Le Conseil municipal, vu les instructions de M. le Préfet en date du 14 octobre 1916, concernant le **2^{ème} emprunt de la Défense nationale**, en vue de la participation de la commune de Longvilliers à cet emprunt.

Considérant qu'il existe comme excédent de recettes, aux chapitres additionnels de l'exercice 1916 une somme de 850,20 francs, provenant de la vente en 1911 d'un bois ayant appartenu à la Fabrique de l'église de la commune, laquelle jusqu'ici n'a pas légalement été employée.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de donner un emploi à cette somme, est d'avis de consacrer cette somme , en y ajoutant celle de 24,80 francs à prendre sur l'article des dépenses imprévues et formant en totalité la somme de 875 francs nécessaire à l'achat de 50 francs de rente à l'emprunt sus-désigné".

PRÉSENTATION des SERVICES
proposés par l'A.D.M.R. de Saint-Arnoult-en-Yvelines
(Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural)

« C'est encore chez soi qu'on est le mieux, entouré de ses proches et dans un environnement familial », telle est la devise de l'A.D.M.R., 1^{er} réseau associatif français de proximité, référence du service à la personne depuis près de 70 ans.

C'est ainsi que les différentes activités proposées par l'A.D.M.R. permettent aux familles, aux personnes isolées, âgées, handicapées ou momentanément dépendantes, de bien vivre chez elles en leur apportant un service de qualité adapté à leurs besoins et leurs attentes.

Notre association intervient sur les 17 communes du Canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) :

Le S.S.I.A.D. assure, sur prescription médicale, des soins infirmiers et d'hygiène aux personnes âgées, malades ou dépendantes. Son équipe est composée de 2 infirmières et 12 aides-soignantes.

La prise en charge est assurée à 100% par les régimes d'assurance maladie.

Sa vocation est :

- D'éviter l'hospitalisation des personnes âgées lors de la phase aiguë d'une affection,
- De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
- De prévenir ou retarder un placement en institution.

Ces démarches sont réalisées en collaboration étroite avec la famille, l'entourage habituel de la personne (médecin, infirmière, aide à domicile...)

Renseignements : 01 30 59 35 90 ou siad24@wanadoo.fr

Service de portage des repas à domicile :

Doté d'un **véhicule réfrigéré** répondant strictement aux normes sanitaires en vigueur, l'A.D.M.R. contribue à apporter la **garantie d'un équilibre alimentaire auprès des personnes ne pouvant plus ou ne souhaitant plus cuisiner.**

En 2015, près de 7600 repas ont ainsi été livrés à domicile, du lundi au vendredi, incluant les repas des weekends & jours fériés.

La demande doit être effectuée 48h avant la mise en place du service.

Le tarif est de 9€ par repas livré en liaison froide (barquettes filmées à réchauffer).

Déduction fiscale du service. Possibilité de prise en charge par l'APA, le CCAS ou encore votre mutuelle.

Renseignements : 01 30 59 39 44 (de 9h à 11h30) ou 06 43 22 33 86 (joignable toute la journée)

Service ENTRAIDE :

Aide-ménagère A.D.M.R. - DOMYLIA → possibilité de prise en charge financière, selon les ressources, par le Conseil Général et certaines mutuelles. Déduction fiscale.

Renseignements : 01 30 88 43 66

Petits travaux de bricolage (échange d'ampoules, pose de barres de maintien...) et de jardinage → effectués par nos bénévoles.

Renseignements : 01 30 59 39 44(de 9h à 11h30) ou 06 43 22 33 86 (joignable toute la journée)

Maladie d'Alzheimer → mise en relation avec l'antenne CATALPA de Rambouillet. Equipe spécialisée mise en place par le C.H. de Rambouillet conjointement avec les S.S.I.A.D de St Arnoult en Yvelines, le Perray en Yvelines et Chevreuse.

Renseignements : 01 30 59 35 90 ou siad24@wanadoo.fr



Service téléassistance FILIEN :

Le système de téléassistance FILIEN proposé par l'A.D.M.R. vous permet de **rester chez vous en toute sécurité**.

Grâce à un simple médaillon ou un bracelet montre, vous êtes mis en relation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec une plateforme d'écoute. Une simple pression sur le médaillon et un professionnel est à votre écoute, prêt à réagir : **vous rassurer, appeler vos proches ou votre médecin, vous envoyer des secours adaptés si nécessaire.**

En adhérant au service de téléassistance FILIEN de l'A.D.M.R., vous bénéficiez d'un **atout essentiel : la proximité humaine et la disponibilité de ses intervenants.**

Installation réalisée dans les 48 heures, voire sous 24h en cas d'urgence. Tarif : 27,50 € par mois.

Déduction fiscale de 50 % et prise en charge par l'APA et certaines mutuelles, comités d'entreprise.

Renseignements : 01 30 59 39 44 (de 9h à 11h30) ou 06 43 22 33 86 (joignable toute la journée)

Au-delà de ces prestations de services, l'A.D.M.R. organise et propose également des manifestations (Goûter - spectacle pour les personnes prises en charge par le S.S.I.A.D., les abonnés à la téléassistance et les bénéficiaires du portage de repas à domicile; ou encore des actions de communication lors des forums des associations des communes du canton).

Grâce à ces événements, l'A.D.M.R contribue ainsi à **instaurer de vrais moments de partage**, et permet dès lors de **lutter contre l'isolement des personnes âgées et dépendantes.**

Le **dynamisme** de l'A.D.M.R. est reconnu tant dans son engagement en termes de **prestations de service**, que dans **sa proximité humaine, son esprit d'ouverture aux autres et ses valeurs de partage.** Des valeurs sur lesquelles les personnes dans le besoin et leurs proches peuvent se reposer pleinement.

Enfin, que serait une association sans ses membres bénévoles !?!

Aussi, si vous aspirez à consacrer un peu de votre temps libre au service de votre prochain, à rencontrer & échanger au sein de cette association au bel esprit de cohésion, **n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'A.D.M.R. !**

En cette nouvelle année, l'A.D.M.R. vous adresse ses meilleurs vœux !

Coordonnées de l'A.D.M.R. : 6 Rue Louis Genêt – 78730 SAINT ARNOULT EN YVELINES Tel. /Fax. : 01.30.59.39.44



Yvelines Ecoute Assistance

Dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés le département organise depuis 1994 un dispositif départemental de téléassistance pour améliorer les conditions de vie quotidienne et de sécurité ainsi que pour lutter contre l'isolement.

Renouvellement du contrat Vitaris jusqu'au 31 décembre 2019.

La Société Vitaris, en partenariat avec le département et la Commune assure un service de téléassistance auprès des personnes âgées qui souhaitent en bénéficier. Les prestations prises en charge sont les suivantes :

- ✓ Le service d'écoute et de téléassistance 24h/24.
- ✓ Les actions d'information (alertes, messages vocaux).
- ✓ La prestation de soutien psychologique.
- ✓ Les appels de convivialité dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

Le coût de ce service est de 5,38€ par mois à la charge de l'utilisateur. Sur notre commune des abonnements sont en place. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à la mairie.

Bibliothèque

Horaires

Lundi : 9h00 / 12h00 (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h00 / 12h00 – 16h30 / 18h30

Mercredi et Samedi : 14h30 / 18h00

Contact

2, Chemin sous la Ville

01 30 88 40 62

bib.rochefort@wanadoo.fr

Tarifs 2015

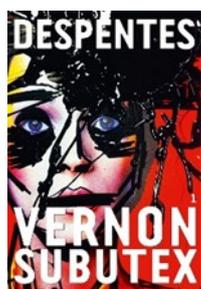
Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Photocopies et Impression Internet : 0,20 €



L'atelier enfants de reliure japonaise



Prix du Roman de Rochefort : Cette année, c'est un roman déjà primé qui a été plébiscité par le jury : *Vernon Subutex* de Virginie Despentes. Portrait complexe de personnages à la marge d'une société désemparée, un roman sur la chute, une écriture nerveuse et une analyse pleine de finesse. En 2^{ème} et 3^{ème} place, deux découvertes coup de cœur : un roman japonais (*La cigale du huitième jour* chez Actes Sud) et un roman uruguayen (*Scipion* chez Métailié).

De nouveaux lecteurs se sont déjà inscrits pour participer cette année, n'hésitez pas à les rejoindre !

La rentrée littéraire de janvier s'annonce riche avec quelques excellents romans comme ceux de Jean Echenoz ou Camille Laurens.

Toutes les suggestions sont étudiées ! Et parmi le fonds de plus de 15 000 documents, chacun est assuré de trouver ce qui lui convient, best-seller ou perle rare.

Les autres rendez-vous :

Le mardi matin, nous vous accueillons autour d'un café pour un moment de convivialité.

Le 2^{ème} lundi du mois, un comité de lecture rassemble bibliothécaires et lecteurs pour parler des nouveautés.

L'heure du Conte reprend le mercredi 27 janvier à 15h30. Tous les enfants sont les bienvenus même s'ils ne sont pas inscrits à la bibliothèque.

A VENIR

Odyssées en Yvelines : La Biennale de théâtre pour enfants revient à la bibliothèque avec un spectacle musical autour du saxophone : *Camille, Max et le Big Bang Club*. Toutes les classes de l'école primaire sont invitées le vendredi 12 février sur le temps scolaire. Qualité et originalité seront encore une fois au rendez-vous ! Ce partenariat entre le Théâtre de Sartrouville, la bibliothèque et l'école avec le soutien du Conseil Départemental, permet à tous les enfants de découvrir des créations contemporaines et de rencontrer des artistes.



L'atelier enfants de reliure japonaise ayant rencontré un vif succès, nous avons promis de développer ces moments de créativité. Nous y travaillons... Le prochain atelier autour du papier devrait avoir lieu en février.



« Nettoyage de Printemps 2016 »
Contribuons ensemble à rendre notre
belle commune "toute propre" !



Souvenez-vous ! : Le 21 mars 2015, les Mairies de Longvilliers et de Rochefort en Yvelines, réunies pour cette occasion, avaient donné rendez-vous à leurs habitants, afin de participer au « Nettoyage de Printemps ».

Fort du succès de sa première participation, Longvilliers a décidé naturellement de reconduire cette opération.

Coordonnée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) et animée par les communes volontaires du territoire en partenariat avec les syndicats de gestion des déchets, cette opération consiste à ramasser les déchets abandonnés négligemment tout au long de l'année par des personnes indélicates, des déchets souillant ainsi notre environnement.

Equipés de gants, gilets jaunes et sacs, petits et grands sont invités à participer à cette action éco-citoyenne, en empruntant des circuits proposés tenant compte de la tranche d'âge des enfants.

Au-delà de cet engagement éco-citoyen, le « Nettoyage de printemps », s'étendant sur 34 communes, est l'occasion de créer du lien localement, de redécouvrir son village et tout simplement de passer un bon moment ensemble !

En amont de cet après-midi de « Nettoyage de Printemps », **les écoliers de Longvilliers et de Rochefort en Yvelines auront de nouveau l'opportunité de pouvoir participer à des ateliers pédagogiques de sensibilisation à la protection de l'environnement.**

Sollicitée par la Mairie, l'école maternelle de Longvilliers a d'ores et déjà confirmé son désir de s'impliquer et de nous soutenir en se joignant à cet événement. Ainsi, comme l'an passé, un petit atelier devrait être animé par des animateurs du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères). Les enfants auront également la chance de bénéficier, auprès de leurs enseignantes, d'un petit atelier de confection les sensibilisant à la nature des déchets et ayant également pour objectif de les équiper comme il se doit pour cet après-midi de « Nettoyage de Printemps » !

Animée par le PNR, la première réunion préparatoire à cette opération « Nettoyage de Printemps 2016 » a eu lieu le mardi 12 janvier 2016.

Le PNR propose que cette opération se répartisse sur 3 weekends sur la période de mi-mars à début avril 2016, chaque commune étant libre de retenir une date parmi ces 3 weekends.

La Mairie de Longvilliers par l'intermédiaire de Madame GILET Gaëlle (Conseillère Municipale) prévoit de se rapprocher de la Mairie de Rochefort en Yvelines, afin d'envisager une organisation commune de cette journée de « Nettoyage de Printemps », et de déterminer la date à laquelle aura lieu cette manifestation sur nos deux communes limitrophes.

Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous en tenir avisés via notamment le bulletin municipal, le site internet de notre commune ou encore par l'intermédiaire de vos enfants dûment informés dans leurs écoles.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre implication lors de notre première participation à cette opération.

Aussi, nous vous espérons d'ores et déjà nombreux, petits et grands, jeunes ou moins jeunes, à vous associer à cette nouvelle action éco-citoyenne !

Vivre à Longvilliers

Programme 2016 de Culture et Loisirs à Longvilliers

- Dimanche 20 Mars : Jazz à toute heure à l'Eglise Saint Pierre de Longvilliers
- Vendredi 16 Avril : Gala des Prom's (soirée de gala de la classe de CM2)
- Dimanche 01 Mai : Vide grenier route de Rochefort au Bourg
- Samedi 18 Juin : Fête de Longvilliers route de Rochefort au Bourg
- 3^{ème} week-end de septembre : concert du Patrimoine à l'Eglise de Longvilliers
- 1^{er} week-end de décembre : participation au Téléthon

Culture et
Loisirs à
Longvilliers



Par ailleurs un concours photo va être mis en place au printemps pour les jeunes et pour les adultes, et peut-être d'autres événements au fur et à mesure de l'année...

Pour tout renseignement : cultureetloisirsalongvilliers@gmail.com ou au 06 13 01 28 94

<http://cultureetloisirsalongvilliers.fr>

Amis des écoles



- ✓ Vendredi 5 Février à 16h : Goûter de la Chandeleur à la sortie des écoles
- ✓ Vendredi 18 mars à 16h : Goûter de Printemps à la sortie des écoles
- ✓ Samedi 9 Avril : Fête de Printemps : défilé de Carnaval l'après-midi et jeux puis dîner et soirée animée à la salle des fêtes de Rochefort
- ✓ Vendredi 13 Mai : Goûter de Printemps à la sortie des écoles
- ✓ Vendredi 3 Juin : Goûter d'Eté à la sortie des écoles
- ✓ Samedi 18 Juin : Fête des écoles

Pour tout renseignement : amis-des-ecoles@outlook.fr au 06 13 01 28 94



L'Union Rochefort-Longvilliers

Programme pour l'année 2016:

Culture et découverte:

- Jeudi 11 février : Musée de la Céramique, Mont Valérien
- Vendredi 18 mars : Le Sénat et le Musée de l'Homme
- Vendredi 8 avril : Garde Républicaine, Salpêtrière
- Lundi 23 mai : Puces de Saint-Ouen
- Jeudi 9 juin : Vaux-le-Vicomte

Théâtre:

Les Baladins seront à la salle des fêtes de Rochefort les 18, 19 et 20 mars pour une pièce de théâtre, *L'étudiante et Mr Henri*.

Audition 2016:

L'audition annuelle aura lieu le dimanche 12 juin où nous aurons le plaisir de rejouer des scènes de notre soirée des 90 ans.

Inscriptions auprès de l'UNION :

Contact: unionrl@free.fr

<http://www.union-rochefort-longvilliers.fr>



Calendrier des Fêtes de Pâques

Notre commune fait partie du Groupement paroissial de St Arnoult-en-Yvelines. Le calendrier des célébrations de Pâques 2016 est le suivant :

- ♦ Célébration pénitentielle à St Arnoult-en-Yvelines (date et horaire à préciser ultérieurement)
- ♦ Fête des Rameaux et de la Passion
 - 19 mars : 18h00 à l'église de Bullion
 - 20 mars : 9h45 à l'église de Clairefontaine
 - 20 mars : 11h00 à l'église de St Arnoult-en-Yvelines
- ♦ Semaine Sainte :
 - Jeudi Saint : 24 mars 19h30 à l'église de Longvilliers
 - Vendredi Saint : 25 mars 15h30 Chemin de Croix à St Arnoult-en-Yvelines
19h30 à l'église de Bullion
- ♦ Fête de Pâques
 - Vigile Pascale : 26 mars
 - * 21h00 à l'église de St Arnoult-en-Yvelines
 - Dimanche de Pâques : 27 mars
 - * 9h45 à l'église de La Celle les Bordes
 - * 1h00 à l'église de St Arnoult-en-Yvelines



Le Père André-Jules BASSONON, curé du Groupement paroissial, le Père VILLAIN, au presbytère de Clairefontaine, et tous les responsables du Groupement, vous souhaitent une très bonne fête de Pâques, dans la joie et dans la paix.

Bergerie Nationale

Les 6 et 7 février 2016 de 14h à 18h Week-end Tonte et Laine

La directrice et le personnel de la Bergerie Nationale vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016



Bergerie Nationale-Parc du Château
CS 40609 - 78514 Rambouillet cedex
Site internet : www.bergerie-nationale.educagri.fr

La bergerie nationale de Rambouillet a été créée en 1784 par Louis XVI. Les bergeries les plus anciennes datent de Napoléon 1^{er} et Napoléon III.

La Bergerie est depuis 1926 une école de bergers puis, en 1939, le siège de l'École nationale d'élevage ovin. Elle est située dans le parc du château de Rambouillet.

Elle comprend également une ferme expérimentale assurant le rôle d'un conservatoire génétique pour le mérinos de Rambouillet, un ovin dont elle maintient l'unique troupeau existant en France.

CEZ BERGERIE NATIONALE
Secrétariat Exploitation
Parc du Château-CS 40609
78514 RAMBOUILLET Cedex
Tel : 01 61 08 68 70
Mail : animation.bn@educagri.fr
www.bergerie-nationale.educagri.fr
www.facebook.com/BergerieNationaledeRambouillet

Arbres remarquables

Nos forêts sont riches en arbres vénérables et dignes de randonnées pour aller les admirer, s'imprégner de leur vitalité et rêver aux événements dont ils ont été témoins.



Ainsi, non loin de Longvilliers, en forêt de l'Ouÿe on peut aller à la rencontre du chêne des six frères.

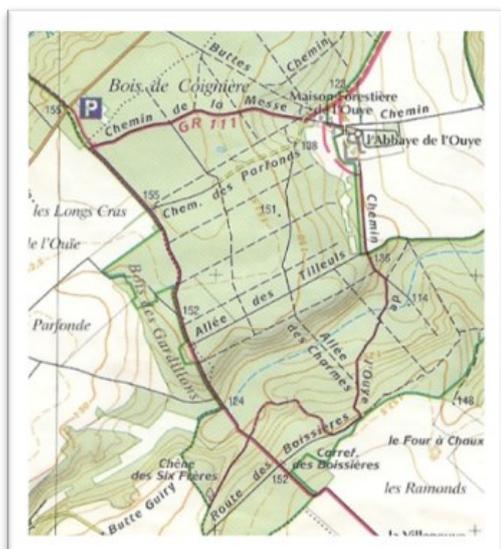
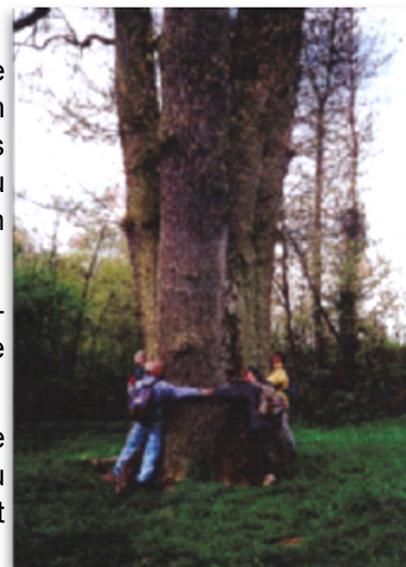
Ce gigantesque chêne rouvre serait âgé de 500 ans. Avec un tronc énorme de 6,70 m de circonférence et ses 33 m de haut, il domine les arbres de la forêt environnante. A trois mètres du sol partent six troncs qui s'écartent les uns les autres. Il est assez fréquent de voir des chênes se diviser en deux, trois, voire quatre troncs, mais un chêne de six futs est extrêmement rare. En effet les divisions fragilisent les arbres ; ce qui a sauvé celui-ci c'est sa robustesse et la chance que la soudure se soit faite dans le sens des vents dominants.



Cet arbre est classé au répertoire des Monuments naturels. La légende raconte que ce serait François 1^{er} qui aurait laissé tomber un gland en 1500 ! Mais, de fait, il est contemporain du Maréchal de Biron au temps d'Henri III et Henri IV qui participa à la prise de Dourdan en 1591. Un peu plus tard, De Lescornay y fait allusion dans son ouvrage sur Dourdan en 1624.

Au centre de six troncs il existe une cavité remplie d'eau que l'on dit bénite. Le trop-plein s'évacue le long du tronc en laissant une trainée noire sur l'écorce.

Dans son ouvrage intitulé « Contes populaires et légendes de l'Île de France, Cl. et J. Seignolle indiquent que jadis, les pèlerins se rendaient au pied du chêne une fois par mois pour y chanter la Passion et fabriquaient à cette occasion des croix de bois qu'ils « cloutaient » sur les six troncs.



Au début du XX^{ème} siècle, les séminaristes de Ville-Lebrun, un hameau situé près de Sainte Mesme auraient effectué chaque vendredi le même pèlerinage. Eux aussi fixaient ensuite des croix sur les troncs. Aujourd'hui nous ne connaissons plus la signification de ces rites hebdomadaires. A une époque, il y a eu une statue de la Vierge entre les branches.

D'autres arbres remarquables seront évoqués dans les prochains numéros. Bonne balade.

Pour s'y rendre, le plus court est de se garer au parking situé sur la route de Dourdan à Corbreuse.

SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets) Le tri des déchets

Nos déchets ramassés dans les poubelles par le SICTOM sont triés au centre SITREVA (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets) de la zone d'activité du Bel-Air de Rambouillet.

Le SITREVA est un syndicat mixte intercommunal, créé le 1er mars 1994, qui a pour compétence le traitement des déchets ménagers de 230 communes, représentant 310.000 habitants, réparties sur 4 départements (Yvelines, Essonne, Eure-et-Loir et Loir-et-Cher) et 2 régions administratives (Ile de France et Centre). Ce vaste territoire se caractérise par une disparité dans la densité de population et une diversité d'habitats qui génèrent diverses natures de déchets.

SITREVA regroupe 5 syndicats de collecte qui lui ont transféré les compétences traitement, valorisation et transfert des déchets et l'exploitation des déchèteries.

SITREVA est un établissement public et est à ce titre doté d'un organe politique : le Comité syndical. Le Comité syndical de **SITREVA** comprend 65 délégués titulaires élus par les syndicats membres et 63 délégués suppléants

Le SITREVA traite 15 000 tonnes par an en provenance de cinq syndicats de collecte : les SICTOM du Hurepoix, d'Auneau, de Maintenon, de Châteaudun et de Rambouillet collectant 22 déchetteries. Tout commence par l'arrivée de camions qui déversent les déchets en plastique, les canettes, les cartons d'emballage et le papier. Un premier tri automatique sélectionne le métal et c'est par des impulsions d'air comprimé que l'on sépare les éléments plus légers comme le plastique. Le tri plus fin est effectué manuellement : plastique blanc, de couleur et briques de lait sont jetés dans des bacs différents.



Les produits finaux comme les bouteilles en plastiques sont compressés en cubes dignes d'œuvres d'art contemporain. Ces matériaux bruts seront transformés en fibres de rembourrage, emballage, tuyaux ou pièces d'industrie automobile. Sur l'ensemble du SITREVA, le syndicat arrive à valoriser 91% des déchets.



Recyclage des stylos

Merci de penser à recycler vos stylos, crayons, feutres hors d'usage et à les remettre à l'école maternelle de Longvilliers. Vos dons sont valorisés au profit des Amis des écoles.



Recherche animateur pour les temps d'activités périscolaires.

Vous êtes un passionné par le jeu d'échecs, vous êtes disponible au moins une fois par semaine. Merci de vous faire connaître auprès du Syndicat Intercommunal des Ecoles en appelant le 01 30 41 31 06.



Ça s'est passé à Longvilliers



Le Chemin de Fer de la Vallée de l'Eure - Pacy sur Eure

Samedi 26 septembre 2015

La qualité de la table pour le déjeuner à bord et le soleil au rendez-vous ont fait de cette journée un moment agréable apprécié de tous.





Journée du Patrimoine - samedi 19 septembre



Concert du Patrimoine - dimanche 20 septembre



École maternelle de Longvilliers



Halloween - Octobre 2015



Noël - Décembre 2015



École
maternelle
de Longvilliers
Salle de la
cantine décorée
par Christelle
CUZON.



Galette des Rois - Janvier 2016

Ça s'est passé à Longvilliers



Commémoration du 11 novembre 2015



Marché de Noël du 12 décembre 2015



Décorations de Noël réalisées par les enfants



Crèche de Noël chez une habitante de La Bâte

Téléthon 2016

Téléthon



Les événements de décembre ont fait que certaines animations du Téléthon ont été reportées en janvier. Ce fut le cas pour celui organisé par l'association Culture et loisirs à Longvilliers. Le thème choisi fut une soirée casino animée par

des professionnels de ce genre de manifestation. C'est ainsi que la grande salle de fêtes de Rochefort a accueilli plusieurs tables : black jack, roulette, poker et boule pour le grand plaisir de tous et de certains participants qui s'initiaient aux jeux

et tentaient leur chance pour la première fois. Les mises raisonnables permettaient de gagner des lots et les profits ont été reversés au bénéfice du Téléthon. Ceux qui ont raté l'événement pourront se rattraper en décembre prochain, car nous sommes bien décidés à réitérer l'initiative et, nous l'espérons pour 2016, synchronisé avec l'événement national afin de collecter le maximum de fonds.



Comité de rédaction

- Gaëlle Gilet
- Jeanne Lassimouillas
- Chantal Lefèvre
- Martine Meunier
- Martine Palfray
- Marc Alles
- Patrice Canal
- Pascal George
- Michel Lecacheux